

Droit administratif L2

Par **iclemeyer**, le **15/10/2015** à **10:19**

J'ai rendu l'introduction d'un commentaire d'arrêt avec un plan à mon chargé de TD et j'ai eu une note minable.

Quelqu'un est compétent en droit admin pour me "recorriger" dans le sens ou j'aimerais qu'on m'explique mes erreurs et surtout la méthodologie car en civil j'ai d'excellentes notes avec la même méthodo et la visiblement ça ne passe pas.

Si quelqu'un se sent motivé, je le laisse m'envoyer un MP...

Merci d'avance !

Par **bulle**, le **15/10/2015** à **13:51**

Bonjour,

Merci de poster votre sujet et votre travail ici.

Le forum permet l'entraide entre étudiants, ce qui ne peut être le cas si vous communiquez par MP.